

A en croire certains témoignages proches de la famille, Mben Martin, ancien vice-président de la cour d'appel du Sud-Ouest a été Kidnappé par les personnes non identifiées dans la nuit de samedi à dimanche 08 avril.

Il était, selon les mêmes temoignages du retour au village Ewelle (Sud-Ouest), où il avait pris part à un enterrement.

L'information a été confirmée par Me Agbor Balla. L'avocat en droit humain dans une déclaration rendue public a condamné cet enlèvement en appelant tous ceux qui ont les moyens de s'engager à mettre fin à aux violences et rendre justice au juge Mbeng Martin

Dimanche 8 avril 2018 || DÉCLARATION DE FELIX AGBOR NKONGHO

**DÉCLARATION CONDAMNANT L'ENLÈVEMENT DE LA
JUSTICE MBENG MARTIN ET APPEL POUR SA LIBÉRATION
IMMÉDIATE**

Aux premières heures du dimanche 8 avril 2018, des sources familiales ont confirmé qu'un groupe armé avait enlevé le juge Mbeng Martin, ancien vice-président de la Cour d'appel du Sud-Ouest.

Nous déplorons le kidnapping dans les termes les plus forts possibles. Ces attaques odieuses contre des civils par des groupes armés doivent cesser maintenant. J'appelle tous ceux qui ont les moyens de s'engager à mettre fin à ces violations et à rendre la justice au juge Mbeng Martin.

Supprimer la liberté de parole, l'association et attaquer les autres avec des points de vue différents ne représentent pas les valeurs que nous devrions construire. Nous ne devons pas être intimidés dans le silence à travers le canon d'une arme à feu par des groupes armés.

L'incident indique malheureusement la grave détérioration de la situation sécuritaire, l'escalade de la crise anglophone et l'apogée de la radicalisation dans nos communautés. Il est donc impératif que nous prenions des mesures pour faire en sorte que l'enlèvement pour obtenir une rançon ou pour marquer des concessions politiques ne soit plus perçu comme un modèle d'affaires lucratif.

Pour mettre un terme à l'impasse, toutes les parties doivent rechercher des négociations constructives qui conduiront à un règlement pacifique, à une stabilité à long terme et à l'égalité des chances pour tous les citoyens.

SIGNÉ: Maître Felix Agbor Nkongho